

Rapport du conseil communal du 22 mars 2023

Présents :

Monsieur Luc Delvaux, Bourgmestre;
Monsieur Philippe Leerschool, Madame Angélique Vangossum, Monsieur Christian Moray, Madame Pascale Ummels, Monsieur Pierre Frankinet, Échevins;
Monsieur Denis Lambinon, Monsieur Olivier Rouxhet, Madame Laure Malherbe, Madame Noëlle Wildériane, Monsieur Alain Collienne, Monsieur Sébastien Doutreloup, Monsieur Michel Beaufays, Monsieur Amaury Masson, Monsieur Emmanuel Radoux, Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Damien Fontaine, Madame Lucie Voué, Conseillers;
Madame Anne Defgnée-Dubois, Présidente du CPAS;
Madame Anne-Françoise Delville, Directrice générale f.f.;

Excusés :

Monsieur Philippe Defays, Madame Isabelle Moreau, Monsieur Patrick Heyen, Madame Sylvie Garray, Conseillers;

En vert, les votes.

En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité avec les corrections que nous avons demandées.

2. Plan de Cohésion Sociale - Rapports d'activités et financier 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

3. Opération de Développement Rural - Rapport annuel 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

4. Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Modification du Règlement d'Ordre Intérieur - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

5. Commission locale pour l'énergie - Rapport annuel 2022 - Information

Pas de vote pour ce point.

6. Représentation au sein de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) – Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

7. Modification du règlement de la Bibliothèque Ludothèque communale de Sprimont - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

8. Facture - Refus d'imputer par le Directeur financier - Ratification

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

9. Fabrique d'Eglise Saint-Léonard de Banneux - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

10. Fabrique d'Eglise La Vierge des Pauvres de Banneux - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

11. Fabrique d'Eglise Saint Nom de Jésus de Chanxhe - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

12. Fabrique d'Eglise Saint Joseph de Dolembreux - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

13. Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Florzé-Rouvreux - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

14. Fabrique d'Eglise La Nativité de la Vierge de Gomzé- Andoumont - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

15. Fabrique d'Eglise Sainte-Anne de Lincé - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

16. Fabrique d'Eglise Saint-Remacle de Louveigné - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

17. Fabrique d'Eglise Saint Martin de Sprimont - Compte 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

18. Marché de Travaux - Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Vestiaires de Chanxhe, Salle Devahive, Ecole de Lincé et Ecole de Louveigné) - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Questions orales d'actualité

MCS : une lettre a-t-elle été envoyée à la Ministre de l'Enseignement concernant la surcharge administrative des directeurs d'école ?

Le COLLEGE : non, puisqu'il avait été demandé de remettre un courrier préalablement préparé, ce qui n'a pas été le cas.

Les Engagés et MCS expliquent que ce n'est pas ce qu'ils avaient compris et qu'ils pensaient que le Collège se chargerait de la rédaction et de la transmission du courrier en question.

Le COLLEGE : vu l'incompréhension, marque son accord pour la préparation de ce courrier et sa transmission.

Les Engagés interpellent le Collège quant à la problématique, vu le nouveau rythme scolaire, qui risque d'arriver quant à la difficulté de trouver des endroits de camp. Un Monsieur Camp sera-t-il désigné ?

Le COLLEGE : le point est prévu à l'ordre du jour du prochain Collège. Il est question d'engager deux jeunes, ayant le permis de conduire, chacun pour une période de 15 jours.

MCS : ne comprend pas l'urgence du dossier évoqué au point 8 inscrit à l'ordre du jour de la séance, relatif à l'achat de tuyaux pour un chantier de la rue du Doyard. Où en est la convention avec le propriétaire du terrain ?

Le COLLEGE : elle a été approuvée par le Collège et lui a été transmise pour signature.

Les Engagés : jusqu'où les constructions pourront-elles aller dans la rue du Champs des oiseaux ? Serait-il possible de modifier l'interdiction de circuler afin que les riverains puissent rentrer chez eux

Le COLLEGE : les terrains situés après la construction qui est en cours, sont en zone d'aménagement communal concerté (ZACC). Comme il se pourrait que ceux-ci soient un jour constructibles, le nom de la rue a été créé afin que les GPS ne fassent pas venir les automobilistes par la rue de Wachiboux.

Le panneau doit rester en début de rue afin que les automobilistes ne s'engagent pas dans la rue. Il peut être prévu de placer un panneau « sauf riverains ».

Les Engagés : malgré l'évolution rapide des travaux de la maison de repos le long de la nationale 30, rien n'avance concernant l'écoulement des eaux à côté de l'abri de bus. Qu'en est-il ?

Le COLLEGE : le service a relancé le Service Public de Wallonie depuis le dernier conseil. Une nouvelle relance sera faite.

Les Engagés : dans le cadre de ces mêmes travaux, qu'en est-il du déplacement de l'abri de bus ?

Le COLLEGE n'a pas d'information quant à l'avancement de ces travaux.

MCS : suite au conseil de village organisé par le Mouvement Citoyen de Sprimont (MCS) à Andoumont, un courrier reprenant plusieurs questions des citoyens a été transmis au Collège. Le MCS s'étonne qu'un délai de 15 jours ne soit pas suffisant pour y répondre au motif que les services communaux sont surchargés. Ce qui intéresse le MCS, c'est d'avoir une réponse de l'Exécutif qu'il a par ailleurs tout de suite quand les questions sont posées en séance du conseil.

Le COLLEGE : si les réponses prennent du temps c'est parce que le Collège les vérifie avec les services communaux. Certaines questions manquent de précision et demandent une analyse pour voir de quoi il s'agit exactement (exemple de la création de trottoirs alors qu'il en existe déjà).

MCS : il ne faut pas hésiter à demander les précisions nécessaires.